

**Conseil des corporations de la
Couronne**

Une corporation de la Couronne du Manitoba

Rapport du deuxième trimestre de 2005

This information also exists in English.

Call (204) 949-5270

www.crowncc.mb.ca

Conseil des corporations de la Couronne

*Rapport du deuxième trimestre
pour la période de trois mois ayant pris fin le
30 juin 2005*

Table des matières	Page
Lettre d'accompagnement	
Activités du Conseil au cours du trimestre	1
Présentations devant le Conseil	1
Vue d'ensemble - Conseil des corporations de la Couronne	
États financiers	2
États financiers pour la période de six mois ayant pris fin le 30 juin 2005 (non vérifiés)	3

Le 26 octobre 2005

Monsieur Gregory Selinger
Ministre responsable du
Conseil des corporations de la Couronne
Palais législatif, bureau 103
Winnipeg (Manitoba) R3C 0V8

Monsieur le Ministre,

En vertu de la *Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci*, le Conseil des corporations de la Couronne est tenu de publier un rapport trimestriel. Vous trouverez ci-joint le rapport s'appliquant à la période de trois mois qui a pris fin le 30 juin 2005.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

DOCUMENT ORIGINAL SIGNÉ PAR
Jan Lederman
Vice-présidente

Activités du Conseil au cours du trimestre

Le Conseil a examiné un rapport d'étape qui concernait la performance de la Société Odyssees manitobaines ltée. Les négociations sont toujours en cours relativement aux arrangements à prendre pour la vente du complexe de villégiature Gull Harbour à un groupe du secteur privé.

Le Conseil a effectué l'examen annuel des mesures prises pour atteindre les résultats visés qui sont décrits dans les politiques du conseil d'administration du Conseil. Le Conseil a obtenu les résultats visés pour l'année et les mesures prises étaient conformes aux politiques du conseil d'administration.

Le Conseil a examiné les normes canadiennes renforcées pour les comités de vérification. Ces normes représentent les pratiques exemplaires adoptées au Canada et elles sont semblables à celles utilisées aux États-Unis. Les normes se concilient bien avec le renforcement à l'échelle mondiale des pratiques de régie d'entreprise et de divulgation de renseignements par les entreprises, et certaines, en principe, sont bien adaptées aux corporations de la Couronne du Manitoba.

Les domaines ayant un intérêt particulier pour les corporations de la Couronne qui relèvent du Conseil portent principalement sur l'indépendance des membres des comités et sur les connaissances financières. Les normes renforcées seront examinées avec les corporations de la Couronne.

Un rapport du personnel consacré à la Société d'assurance publique du Manitoba a été préparé. Le rapport a mis en relief certains domaines d'intérêt, notamment au sujet du niveau des réserves et des

Conseil des corporations de la Couronne
Rapport du deuxième trimestre de 2005

2

attentes en matière de politique. Les risques n'ont pas changé de façon notable depuis notre rapport précédent.

Présentations devant le Conseil

Aucune présentation n'a été faite devant le Conseil durant la période visée par le rapport.

Sommaire

Conseil des corporations de la Couronne
États financiers
pour la période de six mois ayant pris fin le
30 juin 2005 (non vérifiés)

Les frais d'exploitation sont récupérés des corporations de la Couronne par l'imposition d'une cotisation allouée au prorata et déterminée en fonction des recettes de chaque corporation de la Couronne. Les cotisations sont prises en compte dans les états financiers au moment où les frais connexes sont engagés.

Les frais pour cette période ont augmenté de 12 000 \$ par rapport à la même période l'an dernier. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'augmentation générale des salaires, à la rémunération et aux dépenses des membres du conseil d'administration pour pourvoir des postes vacants et à l'amortissement pour dépréciation lié à l'achat d'un nouveau système informatique.

Balance Sheet
(unaudited)

	June 30	
	2005	2004
	(thousands of dollars)	
Assets		
Current		
Cash	\$ 382	\$ 424
Accounts receivable	1	\$ -
	383	424
Capital assets (note 2)	27	43
	\$ 410	\$ 467
Liabilities and Reserve Reflecting Net Investment in Capital Assets		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 61	\$ 55
Levies received in advance	141	160
Due to Manitoba Crown corporations	77	134
	279	349
Retirement allowances and other benefits payable	104	75
	383	424
Reserve reflecting net investment in capital assets	27	43
	\$ 410	\$ 467

**Statement of Income and Reserve
Reflecting Net Investment in Capital Assets
(unaudited)**

	Six Months Ended June 30	
	2005	2004
	(thousands of dollars)	
Income		
Recoveries from corporations through levies	\$ 323	\$ 357
Interest	3	3
	<u>326</u>	<u>360</u>
Expenses	<u>334</u>	<u>322</u>
Excess (deficit) of income over expenses	\$ (8)	\$ 38
Reserve reflecting net investment in capital assets, beginning of period	<u>35</u>	<u>5</u>
Reserve reflecting net investment in capital assets, end of period	<u>\$ 27</u>	<u>\$ 43</u>

Notes to Financial Statements
June 30, 2005

1. Recoveries of expenses from Crown corporations

Operating expenses are recovered from the Crown corporations through the assessment of levies allocated on a pro rata basis determined by the revenues of each Crown corporation. The levies are recognized in these financial statements at the time the related costs are incurred. In addition, certain direct costs incurred on behalf of particular corporations are recovered directly from the respective Crown corporations.

2. Capital assets and depreciation policy

These are comprised of office furniture and equipment and computer equipment:

	June 30	
	2005	2004
	(in thousands of dollars)	
Cost		
Office furniture & equipment	\$61	\$61
Computer equipment	46	94
	<u>\$107</u>	<u>\$155</u>
Accumulated Depreciation		
Office furniture & equipment	57	54
Computer equipment	23	58
	<u>80</u>	<u>112</u>
Net Book Value	<u><u>\$27</u></u>	<u><u>\$43</u></u>

Capital assets are recorded at cost. Depreciation is provided on a straight line basis over five years on the office furniture and equipment and over three years on the computer equipment.

3. Statement of cash flows

A statement of cash flows has not been presented in these financial statements as no additional useful information would be provided by its inclusion.